



## Arnaque téléphonique Société IMMO MEDIA

Par **lemoulin17**, le **13/02/2016** à **03:54**

J'ai mis en vente un appartement et ensuite j'ai reçu un appel d'une société se présentant comme marchand de biens très intéressé par l'achat de mon appartement au prix indiqué. Je devais prendre rendez vous avec un notaire avec la même personne qui me téléphonait pour une visite etc.....

Après discussion d'au moins 3/4 quart d'heure on me propose d'aller sur un site pour régler une somme de 360 euros pour frais de dossier remboursable etc...

en contrepartie je recevrai un contrat reprenant les termes discutés.

2 jours après je reçois bien un contrat MAIS de simple publication dans un catalogue. Je m'empresse de me rétracter immédiatement par mail et par recommandé et je demande le remboursement de la somme versée conformément au contrat non signé délai 30 jours. Retour de l'accusé réception du recommandé 1.2.2016.

Aujourd'hui bien sûr je n'ai pas de nouvelle mais que faire si je ne suis pas remboursé dans les délais ?

Par **topogeo**, le **17/11/2016** à **13:30**

Je suis dans le même cas pour une maison. Plus aucune nouvelle et la crainte de devoir aller au contentieux